



LES MÉTIERS DE L'HUMAIN
100%
 RELATIONNEL
 ET DU LIEN SOCIAL

MÉTIER DE L'HUMAIN ET DU LIEN SOCIAL

Johran,
 Aide à domicile

« Parfois, les gestes les plus simples, comme préparer une omelette ou réchauffer un plat au four deviennent un peu compliqués pour les personnes accompagnées. Je suis là pour aider ces personnes à les réaliser et à pouvoir rester chez elles le plus longtemps possible. »



CONDITIONS

Une POLITIQUE SALARIALE DYNAMIQUE

Les rémunérations évoluent tout au long du parcours professionnel en fonction des missions confiées, du public accompagné, des compétences mobilisées et des formations suivies. La Branche apporte également des garanties conventionnelles à ses salariés en matière de protection sociale et de formation professionnelle. Par ailleurs, les partenaires sociaux (employeurs et organisations syndicales) mènent une action continue en faveur de la revalorisation des salaires auprès des pouvoirs publics.

Des CONDITIONS DE TRAVAIL SPÉCIFIQUES

Pour se rendre chez les personnes et leur apporter assistance, le métier implique des horaires de travail adaptés. Il peut s'exercer à temps plein comme à temps partiel. Le travail se fait par roulement tous les jours de la semaine. Le métier implique de nombreux déplacements. Un moyen de locomotion individuel est le plus souvent nécessaire, pour lequel les frais kilométriques sont pris en charge.

POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION

Les métiers de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile permettent de nombreuses évolutions tout au long du parcours professionnel. La montée en compétences ou l'évolution vers d'autres métiers, comme par exemple ceux du soin, sont favorisées. Cela permet à tous les salariés de progresser dans la complexité des activités confiées et la diversité des publics accompagnés.

Par la VAE, la formation ou les dispositifs de reconversion professionnelle, l'aide à domicile peut évoluer, par exemple, vers les métiers d'accompagnant.e éducatif.ve et social.e, d'aide soignant.e ou encore vers les métiers de la petite enfance.

Pour en savoir plus, flashez-moi



Ce document vous est remis par :



aide à domicile LA BRANCHE WWW.AIDEADOMICILE-LABRANCHE.FR



Conception graphique : www.six.fr - Photos : S.Dhote - Gettyimages.com - Ne pas jeter sur la voie publique - mars 2023

Vous aimez **aider** les autres, vous êtes **autonome**, mobile et organisé.e. Devenez :

aide à DOMICILE

Aide à domicile, un métier qui a du sens

Présent.e aux côtés des personnes qui ne peuvent plus réaliser seules les actes ordinaires de la vie courante, **l'aide à domicile les épaula au quotidien dans les activités domestiques et administratives.**

Il.elle les accompagne dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne. Il.elle est employé.e par une **association** et travaille de manière autonome.



EXEMPLES D'INTERVENTIONS DE L'AIDE À DOMICILE

- **Jean, 90 ans**, entretien du logement et du linge. Préparation du petit-déjeuner et du déjeuner tout en discutant.
- **Mustapha, 47 ans**, entretien du logement et du linge. Accompagnement à la pharmacie et retour au domicile.
- **Robert et Solange, 92 et 95 ans**, vaisselle, repassage, préparation des repas, balayage et temps de discussion.
- **Aïcha, 75 ans**, petites courses, l'emmène chez le généraliste et le pharmacien, et au loto.
- **Retour chez Jean**, repassage et préparation du repas du soir.



MISSIONS

En pratique : accompagner au quotidien

L'aide à domicile intervient au domicile de personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie. Il.elle travaille en lien avec les autres professionnels ou intervenants chez la personne.

- **Prendre en charge** tout ou partie des tâches d'entretien de la maison : ménage, lessive, repassage.
- **Maintenir le lien social** avec la personne aidée, dans ses sorties : courses, rendez-vous chez le médecin, pharmacie ...
- **Aider** dans les actes essentiels de la vie quotidienne : réaliser les achats alimentaires, préparer les repas.
- **Assister** la personne aidée dans ses démarches administratives ou l'aider à remplir des papiers.

AGIR POUR LA PERSONNE, AU SEIN D'UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'aide à domicile travaille sous la responsabilité d'un.e responsable de secteur qui organise ses journées et le.la supervise. C'est aussi un travail de partenariat car plusieurs professionnels peuvent intervenir autour de la même personne, par exemple : infirmier.ère, aide-soignant.e, etc. La communication entre les différents professionnels, la personne aidée et son entourage est primordiale pour un accompagnement de qualité.



COMPÉTENCES

Savoir-être...

Le métier requiert des qualités d'autonomie et d'adaptation à des situations diverses. Intervenir au quotidien dans l'intimité des personnes en perte d'autonomie nécessite un sens de l'écoute, de la bienveillance et un fort intérêt pour la relation d'aide. L'aide à domicile est tenu.e à l'obligation de discrétion professionnelle.

... ET SAVOIR-FAIRE

Maîtriser les gestes liés aux actes essentiels de la vie quotidienne. Savoir s'adapter aux situations diverses pour réaliser les tâches ménagères et du quotidien. Être capable de prendre en charge le suivi de démarches administratives. Savoir communiquer avec l'entourage et les autres intervenants à domicile.



FORMATIONS

Comment devenir aide à domicile ?

La formation initiale ou continue, l'alternance et/ou la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE) permettent d'acquérir le **Titre d'assistant.e de vie aux familles.**

Reconversion professionnelle : vous pouvez devenir également aide à domicile par le biais d'un CPF de transition sous certaines conditions. Pour plus d'information, il est possible d'avoir un rendez-vous avec un conseiller en évolution professionnelle (CEP).

À noter : la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est possible au bout d'un an d'exercice de l'emploi et si besoin, complété par des modules de formation pour accéder au diplôme. Des allègements ou des dispenses de certains modules de formation existent. Renseignements : Uniformation, Pôle Emploi, CAP Emploi, Centre d'Information et d'Orientation (CIO), Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO), Centre d'Information Jeunesse (CIDJ), Mission locale, etc.



S'il y a un métier où l'on se sent utile, c'est bien le mien. C'est vraiment une grande satisfaction d'aider les personnes en perte d'autonomie. Elles nous le rendent bien en nous accordant leur confiance.

Claire, aide à domicile



LE SAVIEZ-VOUS ?

La Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile représente près de 5000 employeurs engagés pour le bien être des personnes, en dehors de toute logique de profit !

Travailler pour une structure de la Branche c'est œuvrer pour une société bienveillante, inclusive et juste.

